

Année académique 2023 - 2024

Domaine de la Santé

Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY		
Tél : +32 (0) 71 15 98 00	Fax :	Mail : sante-gilly@helha.be
HELHa Jolimont Rue Ferrer 159 7100 HAINE-SAINT-PAUL		
Tél : +32 (0) 64 23 37 59	Fax : +32 (0) 64 23 38 46	Mail : sante-jolimont@helha.be
HELHa Mouscron Rue du Couvent 82 B 7700 MOUSCRON		
Tél : +32 (0) 69 89 05 10	Fax : +32 (0) 69 89 05 12	Mail : sante-tournai@helha.be
HELHa Tournai - Salines 28 Quai des Salines 7500 TOURNAI		
Tél : +32 (0) 69 89 05 10	Fax : +32 (0) 69 89 05 12	Mail : sante-tournai@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 312 Prestations techniques et administration des traitements			
Code	PAIR3B12	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	38 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<u>HELHa Gilly</u> Giuseppina BREMBATI (giuseppina.bremati@helha.be) Charlotte CROMBEZ (charlotte.crombez@helha.be) Nadia PETIT (nadia.petit@helha.be) Martine WATELET (martine.watelet@helha.be) Laura VAUDON (laura.vaudon@helha.be) Gulnur DOGRAMACI (gulnur.dogramaci@helha.be) Christel LECOMTE (christel.lecomte@helha.be) Patricia MATOT (patricia.matot@helha.be) <u>HELHa Jolimont</u> Maria ZACCARIA (maria.zaccaria@helha.be) Sophie MARISCAL (sophie.mariscal@helha.be) Julie VAN ROYE (julie.van.roye@helha.be) <u>HELHa Mouscron</u> <u>HELHa Tournai - Salines</u> Christine DE MULLIER (christine.de.mullier@helha.be) Sophie COURTENS (sophie.courtens@helha.be) Vincent VERDUYN (vincent.verduyn@helha.be) Cathy OPIGEZ (cathy.opigez@helha.be) Josée Agrippine INGABIRE (josee.agrippine.ingabire@helha.be) Tulay-Yildiz OZYILMAZ (tulay.ozyilmaz@helha.be) Delphine DE VISSCHER (delphine.de.visscher@helha.be) Nathalie WOJTKOWICZ (nathalie.wojtkowicz@helha.be) Clémentine MOREST (clementine.morest@helha.be) Natacha LEPAGE (natacha.lepage@helha.be) Nadia LANGSBERG (nadia.langsberg@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette UE est pré requise à l'UE407.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence C 6 **Mettre en oeuvre le projet de soins**

- C 6.1 Organiser les interventions de soins infirmiers des domaines de promotion de la santé, d'éducation, de soins d'urgence, de soins curatifs, de soins chroniques et palliatifs
- C 6.2 Accomplir les interventions de soins, les interventions du projet de soin ou des programmes d'éducation pour la santé

Acquis d'apprentissage visés

À partir de situations, justifier sur base des recommandations de bonnes pratiques les données à collecter, buts, indications, contre-indications, incidents, matériel, étapes du soin...

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : PAIR2B14, PAIR2B15

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAIR3B12A Prestations techniques y compris administration des traitements 38 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PAIR3B12A Prestations techniques y compris administration des traitements 20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Les modalités d'évaluation spécifiques à chaque implantation sont définies dans l'annexe à la fiche ECTS et sont disponibles sur Connect ED.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

HELHa Jolimont Rue Ferrer 159 7100 HAINE-SAINT-PAUL

Tél : +32 (0) 64 23 37 59

Fax : +32 (0) 64 23 38 46

Mail : sante-jolimont@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Prestations techniques y compris administration des traitements			
Code	5_PAIR3B12A	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	38 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Maria ZACCARIA (maria.zaccaria@helha.be) Sophie MARISCAL (sophie.mariscal@helha.be) Julie VAN ROYE (julie.van.roye@helha.be)		
Coefficient de pondération		20	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage fait partie de l'UE 312 : Prestations techniques y compris administration des traitements

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Compétences de fin de formation

Compétence 6 : Mettre en œuvre le projet de soins

4C6.1. Organiser les interventions de soins infirmiers des domaines de promotion de la santé, d'éducation, de soins d'urgence, de soins curatifs, de soins chroniques et palliatifs

4C6.2. Accomplir les interventions de soins, les interventions du projet de soin ou des programmes d'éducation pour la santé

Acquis d'apprentissage de l'UE 312

À partir de situations, justifier sur base des recommandations de bonnes pratiques les données à collecter, buts, indications, contre-indications, incidents, matériel, étapes du soin...

Acquis d'apprentissage de l'activité/ Objectifs

Pour les prestations techniques définies ci-dessous

- identifier la catégorie de chaque prestation technique en référence à la liste des prestations techniques définie par le cadre légal de la profession
- énoncer les données à collecter pour chaque prestation
- énumérer le but, les indications, contre-indications, incidents, accidents et les recommandations de bonne pratique pour chaque prestation
- citer par ordre chronologique les différentes étapes de la prestation
- préparer le matériel pour chaque prestation
- réaliser la prestation technique
- respecter les principes d'hygiène, d'asepsie, de sécurité, de confort et de pudeur

A partir de différentes situations cliniques construites

- justifier les modifications apportées aux modalités programmées d'un soin
- justifier les adaptations apportées aux gestes par rapport à la technique de référence
- appliquer les surveillances
- réaliser les transmissions en lien avec la prestation technique
- utiliser des échelles d'observation et d'évaluation en lien avec la prestation

- établir des liens avec les acquis d'apprentissage d'autres compétences évaluées lors de l'AIP

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Soins généraux à la personne (Partie I): 20h

- Placement d'une voie veineuse périphérique courte
- Rôle infirmier lors de la pose et du retrait de la VC
- Pousses-seringues électriques et calculs divers
- Transfusions sanguines
- Rôle infirmier lors des ponctions
- CCI et Picc Line

Soins à la personne (Partie II : Chirurgie) : 18h

- Plaies drainées en circuit ouvert
- Mèches - irrigations
- Bilans hydriques
- VAC Thérapie
- Stomies (types, placement, suivi et surveillances spécifiques)

Démarches d'apprentissage

PPT, démonstration, vignette clinique

Dispositifs d'aide à la réussite

Exercices réflexifs à partir de situations de soins, exercices de calculs

SAR

UE 313 : AIP - ECOS formative + feed-back

Prises de notes par l'étudiant

Sources et références

Cfr ConnectED

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

disponibles sur ConnectED

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen écrit en 2 parties incluant l'administration des traitements.

L'examen est sur 40 points :

20 points pour la partie soins infirmiers en chirurgie (Q1)

20 points pour la partie soins généraux à la personne (Q2)

La note sur 40 est ramenée sur 20 points.

Les modalités sont identiques pour toutes les sessions d'examen (écrit).

Toute partie non présentée sera sanctionnée par une note PP (pas présenté).

L'étudiant en échec à l'issue de la délibération, représentera au Q3 les 2 parties.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Eve	50	Exe	50	Exe	100

Eve = Évaluation écrite, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

L'UE ne sera validée après délibération que si l'étudiant démontre la maîtrise des connaissances définies comme incontournables pour l'acquisition des acquis d'apprentissage de l'UE.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).